

Je soussigné Cyril Bossard, responsable de la formation dont l'intitulé figure en haut de page et accréditée jusqu'en juin 2017, atteste du fait que les contenus de la formation abordent les bases et principes scientifiques des compétences listées ci-dessous pour lesquelles figure, dans la colonne correspondante, une croix indiquant le niveau d'autonomie acquis par l'étudiant (Niveau 1 = Enseignements de sensibilisation garantissant une autonomie relative ; Niveau 2 = Enseignements associés à une mise en pratique visant à rendre l'étudiant autonome). Je certifie que les étudiants reçoivent dans cette formation des éléments relatifs à l'éthique et la déontologie de l'intervention professionnelle et m'engage à diffuser auprès des étudiants l'existence de la charte éthique et du référentiel de compétences de la SFPS ainsi que sa procédure d'accréditation.

	Niveau1	Niveau2
<b>A. COMPETENCES DE BASE OBLIGATOIRES</b>		
<input type="checkbox"/> a.1. Maîtrise des compétences de base en intervention psychologique : Ethique, déontologie, Analyse de la demande, Techniques d'entretien, Evaluation psychologique et utilisation de questionnaires		X
<input type="checkbox"/> a.2. Maîtrise des techniques de base en préparation mentale : techniques de relaxation/activation, imagerie mentale, fixation d'objectifs		X
<b>B. COMPETENCES SPECIFIQUES - APPROCHES INDIVIDUELLES</b>		
<input type="checkbox"/> b.1. Restructuration cognitive		
<input type="checkbox"/> b.2. Techniques Mindfulness	X	
<input type="checkbox"/> b.3. Habilités d'organisation : préparation des compétitions, routines, gestion de carrière, etc.	X	
<input type="checkbox"/> b.4. Autre* : prise de décision		
<b>C. COMPETENCES SPECIFIQUES – APPROCHES INTERPERSONNELLES</b>		
<input type="checkbox"/> c.1. Gestion de la cohésion, efficacité collective, régulation interpersonnelle	X	
<input type="checkbox"/> c.2. Gestion de la communication, du leadership et climat motivationnel et de la relation entraîneur-entraîné		
<input type="checkbox"/> c.3. Autre* : cognition d'équipe	X	
<b>D. AUTRES COMPETENCES SPECIFIQUES</b>		
<input type="checkbox"/> d.1. Utilisation de la vidéo et de supports numériques		X
<input type="checkbox"/> d.2. Techniques spécifiques d'entretien (Auto-confrontation, explicitation, entretien motivationnel, débriefing, etc.)		X
<input type="checkbox"/> d.3. Biofeedback		
<input type="checkbox"/> d.4. Entraînement attributionnel		
<input type="checkbox"/> d.5. Entraînement mental intégré		
<input type="checkbox"/> d.6. Analyse du fonctionnement organisationnel, audit, psycho-ergonomie	X	
<input type="checkbox"/> d.7. Accompagnement/Formation du staff sportif		
<input type="checkbox"/> d.8. Acquisition des habilités : apprentissages technique et/ou tactique	X	
<input type="checkbox"/> d.9. Supervision des pratiques d'intervention en psychologie du sport		
<input type="checkbox"/> d.10. Autre* :		
<b>E. SANTE PHYSIQUE ET MENTALE</b>		
<input type="checkbox"/> e.1. Bilan psychologique règlementaire**		
<input type="checkbox"/> e.2. Suivi psychologique et psychothérapie**		
<input type="checkbox"/> e.3. Actions de prévention ou de promotion de la santé	X	

\*Préciser. Seules les compétences ayant des bases scientifiques et ayant fait la preuve de leur efficacité sont reconnues par la SFPS

\*\*Activités réservées aux intervenants pouvant faire usage du titre de psychologue et de psychothérapeute.

*Des précisions relatives à chacune des compétences listées pourront être obtenues en téléchargeant le document « Glossaire du référentiel de compétences » sur le site web de la SFPS.*

Fait le 23/02/2017 à

Brest Bossard C. 